



Dépêche 72/01

Campagne IR 2002

L'administration a présenté le dispositif pour la campagne IR 2002 (revenus 2001).

La déclaration 2042 subira divers aménagements allant dans le sens d'une meilleure lisibilité, notamment les rubriques « Prime pour l'emploi » seront collées à côté de celles des salaires.

Une notice de 4 pages expliquera clairement les divers aspects de la conversion en Euro.

Le film plastique d'envoi des déclarations signalera par un bandeau qu'il s'agit de documents provenant de la DGI.

La nouveauté de cette campagne, outre le basculement en Euro, sera peut-être le portail fiscal www.impots.gouv.fr, ouvert depuis le 6 décembre 2001.